



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Violences policières

Question au Gouvernement n° 3091

Texte de la question

VIOLENCES POLICIÈRES

M. le président. La parole est à M. Olivier Faure.

M. Olivier Faure. Monsieur le Premier ministre, le malaise est profond. Il y a cinq ans, Renaud chantait : « J'ai embrassé un flic ». Comment, depuis lors, en sommes-nous arrivés à cette rupture de confiance entre nos concitoyens et ceux qui les protègent, parfois même au péril de leur vie ? En janvier déjà, après le décès de Cédric Chouviat, votre gouvernement avait assuré qu'il allait revenir sur les modalités de contrôle. Puis rien.

Après être resté sourd à toutes nos alertes pendant deux ans, votre ministre de l'intérieur a enfin fait un pas de côté hier : insuffisant. Les clés d'étranglement ne seront plus enseignées, mais seront-elles interdites ? Par ailleurs, après tant d'autres en Europe, notre pays s'honorerait à proscrire les LBD, les grenades mutilantes et le plaquage ventral, à l'origine de trop nombreuses blessures irréversibles.

La police n'est pas épargnée par le poison du racisme. Lorsque des faits sont constatés, ils doivent être immédiatement et durement sanctionnés. Les contrôles d'identité permanents, conséquence absurde d'une politique du chiffre, ne peuvent plus être discriminatoires : la police républicaine doit être exemplaire !

Enfin, la transparence doit être totale. L'IGPN et l'IGGN – les inspections générales de la police nationale et de la gendarmerie nationale – ne trouveront leur pleine crédibilité qu'en s'affranchissant de la tutelle du ministre de l'intérieur.

La légitimité de toute institution se fonde sur l'accord entre les valeurs, les buts et les comportements. C'est pourquoi je vous annonce que le groupe Socialistes et apparentés demandera la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM*). Celle-ci devra prendre la dimension réelle du sujet et déboucher sur des mesures de nature à réconcilier les Français avec leur police.

M. Éric Coquerel. Très bien !

M. Olivier Faure. Policiers et gendarmes méritent tout notre respect, mais il n'y a pas d'ordre sans justice. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – M. Jean-Paul Dufrègne applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Le maintien de l'ordre, la sécurité publique et le rapport entre la police et nos citoyens sont des choses éminemment sérieuses. Elles impliquent notamment d'avoir un peu de

mémoire. J'ai le souvenir que la majorité commune au sein de laquelle nous siégeons il y a peu de temps encore, monsieur Faure, n'avait pas souhaité instaurer le récépissé des contrôles d'identité, que vous venez d'évoquer.

M. Olivier Faure. À tort !

M. Pierre-Henri Dumont. C'était pourtant une promesse socialiste !

M. Christophe Castaner, ministre . J'ai en tête un certain nombre de faits qui mettent en cause ce que vous appelez le « plaquage ventral ». Je serai, pour ma part, le tout premier ministre de l'intérieur à décider d'interdire l'étranglement, malgré la grogne et les inquiétudes que cela provoque chez nos forces de sécurité, qui doivent continuer d'avoir des moyens d'intervention sur le terrain. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Éric Coquerel. Cela n'a rien à voir avec le plaquage ventral !

M. Christophe Castaner, ministre . Il s'agit en effet d'une pratique devenue très rare au niveau mondial mais qui a encore cours en France. J'ai pris la décision que, très vite, nos forces de sécurité soient formées à d'autres méthodes et moyens d'intervention. Je pense que c'est une grande avancée, que vous pourriez saluer et à laquelle vous pourriez même être fier d'avoir contribué. (M. Florian Bachelier applaudit.)

Je crois qu'il est essentiel de ne pas stigmatiser, mais bien de soutenir nos forces de sécurité.

Mme Sylvie Tolmont. C'est ce qu'il a dit !

M. Christophe Castaner, ministre . Non, il n'y a pas de rupture de confiance entre les Français et la police ! Une très large majorité de Français soutiennent la police, telle est la réalité ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Il y a peu, une étude réalisée par l'université Savoie Mont-Blanc...

Mme Émilie Bonivard. Excellente référence !

M. Christophe Castaner, ministreindiquait que 82 % des 13 000 personnes interrogées avaient confirmé leur soutien net, clair et franc à la police.

Mme Sylvie Tolmont. Nous la soutenons aussi !

M. Christophe Castaner, ministre . Cela n'empêche pas que nous soyons particulièrement exigeants car, parce que je soutiens la police, j'attends d'elle qu'elle soit exemplaire,...

M. Olivier Faure. Nous aussi !

M. Christophe Castaner, ministreet je lui en donne les moyens. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Faure](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (11^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3091

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 juin 2020](#)